

301 (XI). Annual Report of the Economic Commission for Latin America

*Resolution of 7 August 1950*³¹

The Economic and Social Council

Takes notes of the Annual Report of the Economic Commission for Latin America,³² covering the period from 15 June 1949 to 21 June 1950 and the statement on financial implications submitted by the Secretary-General;³³

Notes the statement on work programme and priorities endorsed by the Commission;

Notes with approval the resolution adopted at the third session of the Economic Commission for Latin America which calls for a study on ways and means to expand trade between Latin America and Europe on bases which are practicable and mutually advantageous;

Invites the interested Governments to facilitate this study to the fullest extent possible, in order that concrete recommendations may be formulated at an early date;

Notes the amendment of rule 42 of the rules of procedure of the Commission adding Portuguese to the official languages of the Commission;

Approves the holding of the fourth session of the Commission at Mexico City, Mexico, in May 1951, and

Recommends that the necessary funds be allocated for the purpose of implementing decisions of the third session of the Commission.

302 (XI). Annual Report of the Economic Commission for Asia and the Far East

*Resolution of 8 August 1950*³⁴

The Economic and Social Council

Takes note of the Annual Report of the Economic Commission for Asia and the Far East, covering the period from 6 April 1949 to 20 May 1950,³⁵ and the statement on financial implications submitted by the Secretary-General³⁶ in accordance with rule 33 of the rules of procedure of the Council;

Notes in particular the work programme of the Commission outlined in Section D of Part IV of the report; and

Recommends that the necessary funds be allocated for the purpose of implementing the Commission's 1951 programme of work.

³¹ See 401st meeting of the Council.

³² See *Official Records of the Economic and Social Council*, Fifth Year, Eleventh Session, *Supplément No. 9* (E/1717, and E/1762).

³³ See document E/1717/Add.1.

³⁴ See 403rd meeting of the Council.

³⁵ See *Official Records of the Economic and Social Council*, Fifth Year, Eleventh Session, *Supplément No. 8* (E/1710).

³⁶ See document E/1710/Add.1.

301 (XI). Rapport annuel de la Commission économique pour l'Amérique latine

*Résolution du 7 août 1950*³¹

Le Conseil économique et social

Prend acte du rapport annuel de la Commission économique pour l'Amérique latine³², portant sur la période du 15 juin 1949 au 21 juin 1950, et de l'état estimatif présenté par le Secrétaire général concernant les incidences financières des décisions de la commission³³;

Prend note de la déclaration concernant le programme de travail et l'ordre de priorité approuvés par la commission;

Prenant note avec satisfaction de la résolution adoptée par la Commission économique pour l'Amérique latine à sa troisième session, qui demande qu'une étude soit préparée sur les voies et les moyens de développer le commerce entre l'Amérique latine et l'Europe sur la base d'arrangements pratiques et mutuellement avantageux pour les parties;

Invite les gouvernements intéressés à faciliter cette étude dans la plus grande mesure possible, afin que des recommandations concrètes puissent être formulées à une date prochaine;

Prend note de la modification de l'article 42 du règlement intérieur de la commission, à la suite de laquelle le portugais devient une des langues officielles de la commission;

Approuve la convocation de la quatrième session de la commission à Mexico, Mexique, au mois de mai 1951; et

Recommande que les crédits nécessaires à la mise en œuvre des décisions prises par la commission à sa troisième session soient ouverts.

302 (XI). Rapport annuel de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient

*Résolution du 8 août 1950*³⁴

Le Conseil économique et social

Prend acte du rapport annuel de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient³⁵, qui traite de la période comprise entre le 6 avril 1949 et le 20 mai 1950, et de l'état estimatif des incidences financières que le Secrétaire général lui a présenté conformément aux dispositions de l'article 33 du règlement intérieur du Conseil³⁶;

Prend acte en particulier du programme de travail de la commission qui se trouve exposé dans ses grandes lignes à la section D de la quatrième partie du rapport; et

Recommande d'accorder les crédits nécessaires à l'exécution du programme de travail de 1951 de la commission.

³¹ Voir la 401^e séance du Conseil.

³² Voir *Documents officiels du Conseil économique et social*, cinquième année, onzième session, *Supplément No. 9* (E/1717 et E/1762).

³³ Voir le document E/1717/Add.1.

³⁴ Voir la 403^e séance du Conseil.

³⁵ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social*, cinquième année, onzième session, *Supplément No. 8* (E/1710).

³⁶ Voir le document E/1710/Add.1.